L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 JANVIER 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 30 JANVIER 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Vincent & Cie, dans leurs salles d'encan, marchandises sèches.

La ville et la campagne.

Si jamais la concorde et l'harmonie ont été nécessaires entre les représentants des différentes parties de l'Etat, c'est assurément dans les circonstances présentes. Que dirait-on de passagers d'un navire sur le point de sombrer qui, au lieu de travailler en parfait accord au salut commun, le compromettraient, au contraire, par leurs dissensions ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'esprit de méfiance et de jalousie que nous avons eu plus d'une fois le regret de constater de la part des représentants des paroisses envers la Nouvelle-Orléans. Il existait même avant la guerre de sécession.

Nous ne voulons pas en rechercher les causes ; rappeler des griefs vrais ou supposés ne ferait que les raviver. Notre objet est, au contraire, de faire comprendre à tous la nécessité d'oublier de mesquines jalousies sectionnelles, afin de mieux s'entendre sur les mesures générales d'un intérêt commun.

Le premier devoir des mandataires du peuple est de songer au bien général qui doit profiter à tous, et de ne se laisser guider que par le sentiment de la justice dans le règlement des rapports entre les sections.

Nous avons vu avec peine le vote qui a été donné avant hier au Sénat sur le bill ayant pour objet d'assurer le paiement des professeurs des écoles publiques de la Nouvelle-Orléans, car ce vote indique un parti pris de refuser une chose qui nous paraît éminemment juste.

De quoi s'agit-il, en effet ? D'allouer aux écoles de la Nouvelle-Orléans pour payer les arriérages dûs aux professeurs, une somme de $60,000 à prendre sur les $222,000 que les contribuables de la Nouvelle-Orléans ont versés, l'année dernière, au fonds d'écoles de l'Etat.

Les habitants de la Nouvelle-Orléans pensent que chaque paroisse devrait faire face à l'entretien de ses écoles ; ceux des campagnes, au contraire, sont d'avis que la ville étant la plus riche et vivant du travail des campagnes, doit contribuer au soutien des écoles dans tout l'Etat. Mais il ne s'agit pas de choisir entre ces deux positions extrêmes ; le bill ne propose rien de semblable.

En admettant en principe que l'entretien des écoles dans tout l'Etat doive être considéré comme une charge commune et non comme une charge locale, encore faut-il apporter quelque justice dans la répartition des fonds obtenus au moyen de la taxe d'Etat de deux mills.

Or, en lisant attentivement le rapport du surintendant Lusher, tout homme droit et impartial arrivera à la conclusion que la répartition faite jusqu'à présent ne repose pas sur des bases justes et équitables et qu'elle n'est pas conforme à ce qu'exige l'intérêt général de l'éducation dans l'Etat.

Ce qu'on demande, ce n'est pas l'abandon absolu de la règle à laquelle semblent tenir les campagnes, trop intéressées peut-être dans la question pour bien la juger, c'est une application plus raisonnable de cette règle dans la division des fonds.

La demande est appuyée par des raisons de fait tellement sérieuses, qu'elle devrait avoir un grand poids sur la décision des honorables législateurs des paroisses.

C'est donc avec une pénible surprise que nous les avons vus presque tous rester sourds à tous les arguments. Ils paraissent avoir un parti pris d'opposer la force du nombre à tous les appels faits au nom de l'équité.

Le bill n'a pas été encore définitivement rejeté, cependant, et nous espérons qu'il se produira dans l'esprit des adversaires du bill, un revirement que nous serions bien heureux de constater.

Pour notre part, nous soutiendrons toute cause qui nous paraîtra juste, qu'elle intéresse l'Ouest, l'Est, le Nord ou le Sud de l'Etat, et nous voudrions voir tous les membres de la législature animés du même esprit.

Que la Nouvelle-Orléans contribue dans une certaine mesure aux dépenses des écoles, à l'entretien des levées et au soutien du gouvernement général, nous le voulons bien, mais il s'agit de s'entendre sur ce que sera cette mesure.

On a démontré par des chiffres irréfutables que par suite des inégalités dans les assessements, l'impôt est très inégalement réparti en Louisiane. Cette inégalité est contraire à l'esprit de la constitution et à l'équité. Elle existe entre les paroisses ; mais elle est surtout apparente dans la comparaison de l'assessement de la ville avec celui du reste de l'Etat.

Tandis que les assesseurs en ville, ayant à assesser pour la municipalité aussi bien que pour l'Etat, se sont trop préoccupés des nécessités du budget municipal et n'ont pas osé appliquer strictement la loi en abaissant l'assessement à la véritable valeur des biens à imposer, la plupart des assesseurs de paroisses ont évidemment cherché, avant tout, à favoriser leurs co-paroissiens et dans bien des cas ils se sont montrés d'une partialité inique envers les gros bonnets de leur localité.

La justice exige que dans tout l'Etat, l'assessement soit fixé impartialement suivant une règle unique, et tout assesseur qui manque à ce devoir devrait être destitué et remplacé par un citoyen connu pour la droiture et son intégrité.

Il est de toute nécessité d'égaliser l'assessement et la législature devrait adopter une mesure dans ce but. Mais sur cette question, comme sur celle de la répartition des fonds d'écoles, nous craignons encore de voir se produire une résistance de la part de certains membres qui croient que leur mission est avant tout de protéger leur paroisse, dussent-ils pour cela maintenir ou créer une iniquité.

C'est là une fort regrettable erreur de jugement, car elle tend à diviser de plus en plus la ville et les campagnes, alors qu'il serait d'une saine et sage politique de resserrer les liens qui les rattachent par une stricte application des règles de l'équité et par un esprit de véritable fraternité.

Nous espérons encore qu'il se trouvera quelques voix éloquentes pour plaider la cause de la concorde et de l'harmonie, et pour faire comprendre que cette cause ne peut triompher que par le respect de l'antique précepte "Suum cuique."

Ordres pour charbon remplis avec célérité par My J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Beaux meubles de chambre à coucher, bibliothèques, tables à ouvrage, harmonies hydrolées, en Palais de l'Aigle d'Or, coin Rampart et Dauphine.

LE PLEBISCITE D'ISSELE DE GIRARDIN.—M. de Girardin a remis en circulation l'idée d'un plébiscite en profit de la République.

Il est bien heureux de notre que ce plébiscite demeurât dans le sens républicain. Cependant, pour les journaux du parti le plébiscite.

UNE NOUVELLE CRISE EN FRANCE.

Nos dépêches signalent une nouvelle crise gouvernementale en France, crise qui paraît très sérieuse. Le maréchal Mac Mahon refuse formellement de destituer les commandants militaires, parce que selon lui, ce serait désorganiser l'armée que de disgracier des officiers contre la capacité desquels on ne peut rien alléguer et de faire pour les remplacer des choix purement politiques.

Le ministère doit se réunir ce matin pour prendre une décision.

Si le ministère ne se retire pas, il s'expose à un échec à la Chambre. S'il donne sa démission, sa retraite entraînera nécessairement celle du maréchal et les deux Chambres devront se réunir pour nommer un nouveau Président.

Il y a une chose que les dépêches n'expliquent pas, c'est que le ministère ait pu prendre l'engagement de changer les grands commandements militaires, avant de s'être assuré du consentement du maréchal-président.

LA RÉSISTANCE DU MARÉCHAL MAC-MAHON.—La dépêche suivante explique le refus de Mac-Mahon de se prêter à la destitution de certains commandants militaires. Le général Bourbaki est un militaire irréprochable, d'un patriotisme ardent et très populaire dans l'armée.

Paris, 25 janvier—La *République française* annonce que le ministère de la guerre a mis sur la liste de retraite le général Bourbaki, gouverneur de Lyon et commandant le 14e corps d'armée ; le général Bataille, commandant le 5e corps d'armée ; le général Renson d'Alloia d'Herculais, commandant le 16e corps d'armée et le général de Lartigue, commandant le 12e corps d'armée.

Un journal signalait dernièrement comme un acte de favoritisme politique, la nomination au commandement de la division de Lille, du général Billot, simple général de brigade, qui n'a fait aucun service actif depuis 1870, mais qui s'est beaucoup occupé de politique ; et il disait que de pareilles nominations étaient funestes pour l'armée.

L'INCIDENT DE TUNIS.—Nous lisons dans la *République française* :

Ainsi que nous l'avions prévu, le bey de Tunis a adhéré aux trois points de l'ultimatum du gouvernement français. L'enquête sur l'affaire de Sancy aura son cours ; les fonctionnaires tunisiens qui se sont rendus coupables de violation de domicile chez un sujet français seront destitués ; des excuses formelles vont être adressées officiellement à notre consul général par le gouvernement tunisien. Maintenant que cette affaire est heureusement terminée, nous espérons qu'elle ne se reproduira pas et que ceux qui y ont trempé de près ou de loin, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, se le tiendront pour dit.

Bien que nous n'ayons point douté que l'incident de Tunis eût jamais une autre solution, nous n'en sommes pas moins très heureux de ce résultat. Sur cette question, notre gouvernement, et particulièrement le ministère des affaires étrangères, a montré une fermeté et une promptitude de décision que l'on ne saurait trop louer, et qui ont amené le bey de Tunis à reconnaître ses torts. La voix de la France s'est fait entendre, et ceux qui avaient eu l'imprudence de braver le représentant de notre pays n'ont point tardé à apprendre que la République française sait et saura se faire respecter partout et de tous.

L'affaire de Tunis a causé quelque émotion en Italie, et nous voyons avec plaisir que certains journaux de ce pays, comme le *l'ungolo*, donnent à leur gouvernement le conseil de ne point encourager le bey dans sa résistance aux demandes de la France. Ce qui paraît inquiéter tout particulièrement le journal italien, c'est le bruit qui a couru et qui a été répété par la *République française* que le consul d'Italie, M. Maccino, n'avait pas observé dans cette circonstance une conduite assez prudente. "Il faut, dit le *l'ungolo*, que notre cabinet se dégage catégoriquement et ostensiblement de toute solidarité avec l'attitude du bey de Tunis ; sinon, la satisfaction que la France réclame et obtiendra certainement sera en même temps une humiliation pour l'Italie."

ELECTION DE DÉPUTÉS EN FRANCE.—"Le parti républicain, lisons-nous dans la *France*, a déjà choisi, en partie, ses candidats, pour les élections du 2 février.

"A Montmédy (Meuse), la candidature républicaine de M. le commandant Royer a été proclamée, dans une réunion présidée par M. Liouville. Son concurrent est M. d'Imécourt, gendre de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

"A Uzès (Gars), M. Bonnefoy-Sibour, fils du sénateur décédé, pose sa candidature, en remplacement du docteur Mallet. On ne lui connaît pas encore de concurrent.

"A Fontenay-le-Comte (Vendée), la candidature de M. Beaussire a été, on le sait, acclamée. M. Le Roux, député invalidé, ne se représente pas.

"A Condom (Gers), le parti républicain porte M. le docteur Lauzelonque, contre M. Paul de Cassagnac.

"A Tarbes (Hautes-Pyrénées), M. Desbons, ancien membre du centre gauche de l'Assemblée nationale, reprend la lutte contre M. Dursundat, député invalidé.

"A Pontivy (Morbihan), M. Le Maguet, républicain, se porte contre M. de Mun, invalidé.

"A Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), M. Récipon, républicain, est candidat. M. le duc Decazes ne se représente pas.

"A Castres (Tarn), le baron Reille, député invalidé, aura pour concurrent, M. Barbey, républicain, conseiller-général, maire de Mazamet."

INONDATIONS EN FRANCE.—On écrit de Nantes, le 7 janvier :

"L'aspect de la Loire en amont comme en aval de notre ville rappelle la terrible inondation de 1872. Le fleuve a envahi le pays sur une grande étendue : terres hautes et basses, champs cultivés et prairies sont ravagés par le fléau ; les habitations qui bordaient le lit normal du fleuve sont évacuées ; les bois coupés, non ramassés, les semences en terre sont emportées par le courant, la plupart des chemins sont comblés, et si l'on distingue encore la place qu'occupait une usine, une fabrique, c'est grâce à la cheminée du fourneau qui seule émerge de l'eau à côté des bâtiments inondés.

"L'Adour et le gave de Pau ont débordé, par suite des pluies abondantes qui sont tombées ces jours-ci.

"La voie ferrée est coupée sur deux points. Un transbordement a lieu entre Peyrehorade et Uré.

"Bordeaux, 9 janvier. — La crue de la Garonne devient très inquiétante. Il y a déjà eu des débordements à Tonneins, à Marmande et à La Réole.

"Ce matin, à sept heures, le fleuve marquait à Agen, 8 mètres, avec débordement, et la crue continuait. Le Lot, le Gers, la Baise, croissent aussi rapidement.

"Ici, nous n'avons reçu, depuis hier, aucun train de Paris ; le rapide est arrêté à Orléans, par les neiges qui encombrent la voie.—D'un autre côté, l'express, parti, hier soir, de Bordeaux, est arrêté à Tours.

"Sur la ligne de Toulouse et Bayonne, le pont Empalot a été emporté. Une arche de ce pont avait été détruite par l'inondation de 1875, et il venait d'être rendu à la circulation. La communication, pour les voyageurs, se fait par bateaux, d'une rive à l'autre.

"Bordeaux, 10 janvier.—L'inondation s'étend depuis Tonneins jusqu'à Langon, et la hauteur de l'eau atteint 10 mètres.

"Des secours ont été expédiés de Bordeaux, sur les lieux, la nuit dernière.

"Plusieurs vapeurs ont été dépêchés de La Réole, avec des embarcations.

"Le préfet est parti, ce matin, pour aller, en personne, prendre la direction des secours.

—A propos du nouveau Sénat.

Comme couleur... *par politique*, il renferme :

Deux *Brun*, un *Brunet*, un *Lebland*, un *Blanc*.

Le règne végétal y est largement représenté ; on y trouve en effet :

Buffet, *Dufresne*, *Dudffaut*, un *Pin*, un *Poulmier*, un *Chardat*, et jusqu'à un sénat leur *Feldbarth*.

Pour le règne animal, nous remarquons :

Lebiale, *Lelièvre* et un *Bugeia*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Il y avait une belle chambrée hier soir aux Variétés pour la représentation de *Martha*. L'interprétation de la ravissante œuvre de Flotow par la compagnie de Hess, nous a paru une des plus satisfaisantes que nous ayons entendues depuis les débuts de la troupe. L'ouvrage est bien monté et l'ensemble a bien marché. Miss Abbott a rendu avec vivacité le rôle de Lady Henrietta et Mme Seguin a fait une excellente Nancy. M. Turner, chargé du rôle de Lionel, ne nous a jamais paru mieux en voix et M. Peakes a tiré un excellent parti du rôle de Plunkett. La direction trouverait avantage à redonner *Martha*.

Ce soir, la compagnie donnera la première représentation de *La Cape de Castille*, opéra-comique de Balfe, l'auteur de *La Bohémienne*. Les interprètes seront mesdames Montagnie et Seguin, MM. Turner, Ryse et Seguin. On annonce pour vendredi *Mariana* et pour la matinée de samedi *Martha*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Ce soir, le "Divorce," grande pièce à sensation d'Augustin Daly, telle qu'elle a été représentée au théâtre de la Cinquième Avenue, à New York. La troupe est excellente. Miss Fanny Davenport jouera le rôle de miss Fanny Tan Eyck, et M. Edwin Price celui d'Alfred Adrianne, qui regarde le mariage comme un épisode fort amusant pour ceux auxquels le mariage est étranger. Il y a aussi beaucoup d'autres acteurs et actrices dont le talent ajoutera un grand attrait au mérite de la pièce. La scène de la fin couronne diguement l'œuvre dramatique, et miss Davenport y produit une sensation extraordinaire. Tout le monde voudra voir la pièce représentée comme nous le disons. Vendredi, miss Davenport aura son bénéfice d'adieu et jouera dans "As you Like it" pièce fort intéressante.

THÉATRE ST-CHARLES.—La combinaison de la troupe de vaudeville de J. W. Mask avec le "French Spy," offrent un spectacle varié et tout à fait du goût du public du vieux Drury. Aussi ce théâtre a-t-il vu revenir les beaux jours de sa jeunesse. La semaine a bien commencé avec Jennie Hughes et, sans nul doute, la fin répondra au commencement. On aime toujours les danses, les ballets, les chants et les spectacles militaires. Bonne chance au vieux Drury !

LE VIOLONISTE WILHELMJ.—Nous aurons bientôt le plaisir d'entendre un violoniste dont la presse des deux mondes fait les plus grands éloges, M. Auguste Wilhelmj. Avant de dire, comme plusieurs de nos confrères, que c'est le plus grand violoniste du monde nous voulons l'entendre, mais il n'est pas douteux qu'il doit avoir un talent remarquable, d'après les éloges que lui ont décerné les journaux de Paris, Londres, Vienne et Saint-Pétersbourg. Il se fera entendre à la Salle Grunewald les 17, 18 et 19 février.

Achetez votre charbon aux pins bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

CE QUI FUT L'EXPOSITION.—On écrit de Paris :

Un grand changement s'est opéré, depuis quinze jours, au Champs-de-Mars. Alors, les caisses étaient encore entassées dans les galeries où l'on pouvait à peine se glisser. Aujourd'hui, presque toutes ont disparu. L'espace est libre. Des ouvriers nombreux abattent les cloisons qui séparaient les groupes et les classes. On éprouve au milieu du bâtiment vide une impression de solitude immense. C'est un sahara en bois, avec quelques amas d'objets laissés par des retardataires en guise d'oasis. Le vestibule seul a conservé plusieurs vestiges du temps de l'Exposition ; la pyramide du Cambodge, le lac indien aux dômes dorés, l'horloge monumentale.

Dans la première salle du ministère de l'instruction publique sont entassés des plâtres, des cartons, des réductions, entre autres celle du temple rapporté de l'expédition du Cambodge. Charlemagne aussi est là sur son piédestal. La démolition de la rue des Nations est commencée. Le parc offre toujours à peu près le même aspect. Très peu de constructions ont été attaquées. Les pelouses sont plus vertes que jamais et les jardiniers n'emportent que lentement les plantations. Les statues du pont sont parties. Mais le buste colossal de l'Union franco-américaine dresse sa tête étoilée, et la République de Clésinger n'a pas cessé d'occuper sa place."

— Par suite d'adhésions nouvelles, le nombre des membres de la gauche républicaine de la Chambre s'élève, aujourd'hui, à 243.

— Le cabinet a réparti entre les différents départements ministériels les croix de la Légion-d'Honneur, attribuées aux termes de la loi, pour le premier semestre de 1879.

Le *National* assure que, sur les 33 croix réservées au ministre de l'intérieur, deux seront données : à M. de M. de Molinari, notre confrère du *Journal des Débats*, et à M. Brière, directeur du *Journal de Rouen*.

La correspondance de Frédéric-le-Grand.

Londres, 25 janvier.—Le premier volume de la correspondance de Frédéric-le-Grand, publié sous les auspices de l'Académie des sciences de Berlin, a paru hier, jour anniversaire de la naissance de Frédéric-le-Grand.

LA MORTALITÉ A PARIS, EN 1878.—Pendant l'année 1878, la mortalité, à Paris, s'est élevée à 47,306 décès, attribués aux causes ci-après :

Fièvre typhoïde, 850; rougeole, 898; scarlatine, 93; variole, 85; diphtérie, 1,981; bronchite et pneumonie, 7,698; affections puerpérales, 115; phthisie, 8,376, autres causes, 27,210.

—L'existence d'une voie de communication entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, par la mer Glaciale arctique, longtemps niée, est aujourd'hui démontrée. Le célèbre voyageur russe, M. Nordenskjold, parti le 9 juillet dernier de Tromsoë, avec 2 vapeurs, le *Vega* et la *Lena*, a traversé la mer de Kara, et après des fatigues et des dangers considérables, a doublé le cap Tchelionhkine, est arrivé à l'embouchure de la Lena et a porté à Iakoutsk la nouvelle et la preuve de sa découverte.

Il va continuer sa route par le détroit de Behring jusqu'au Japon. C'est une nouvelle route commerciale ouverte entre l'Asie septentionale et Archangel.

—Deux comètes périodiques reviendront en 1879 : l'une, en mai, sera la comète de Borsen, qui n'est visible qu'au télescope ; l'autre, en mars, sera la comète de Biela ou de Cumbart, qui présente la particularité d'être double.

—L'Académie française a fixé, au jeudi 6 février prochain, la réception en séance publique de M. Renan, qui a succédé à Pillustre Claude Bernard. C'est M. Mézières qui répondra au récipiendaire.

— *Le Gaulois* donne une classification intéressante des nouveaux sénateurs républicains, par ordre de nuances :

Centre gauche.—MM. de Rémusat, Hébrard, de Lur-Saluces, Gallon, Jouin, Bogot-Marvaise, Lebastard, Fournier, Arbel, Dumesnil, Robert de Massy, Lenoël, Labiche, Dufresne, Dauphinot, le général Pajeaux, Robert-Dehault, Dubosq-Fresnay, Denis, Bernard, Vivenot, Honnoré, Dutilleul, Massiet du Biest, Merlin, Casimir Fournier, d'Andlau.

Total, 28.

Gauche.—MM. Camparan, Gaston Bayelle, Combescure, Grélle, Guinot, Rouhat, Michal-Ladichère, Eynard-Duvernay, Tamizier, Thurel, Bozérian, Dufay, Cherpin, Chavassieu, Edmond de Lafayette, Vinaguéd, Roques, Delord, Faye, Pons, Bonnet, de Rozières, Lebland, Varroy, Massé, Tenaille-Saligny, le général Faidherbe, Cuvinot, Lagache, Lecest, Guyot-Lavaline, Labrade.

Total, 32.

Extrême gauche—MM. Dupuy, Ranc, Daniel, Barne, Gamagna.

Total, 5.

Comme on le voit, le parti républicaine modéré est plus qui domine dans les élections de dimanche dernier.

Un grand incendie a éclaté à Tunis, le 7 courant, dans le magasin de Mme Winkler pour blanchissage et repassage, et a complètement détruit les ustensiles, outre les bâtiments, gênés la dynamo [illegible] du gouvernement de la Régence, et les [illegible] du gouvernement qui [illegible] 50 [illegible]

Dr C. VOGUYE.

Leçons d'allemand.

Le Prof. G. MEYER, ancien de Brême, formant des jeunes demoiselles en Allemagne et Collège de Sorel. Il enseigne cette langue avec l'accent, la plus pure et connaît en la parle bien le bel de Hanovre. Sa méthode, fondée sur les meilleurs systèmes, est rationnelle et adaptée au développement des facultés de l'élève. Il a des recommandations des Chefs de Collèges et d'Ecoles de Dames, de Pasteurs, de Médecins, d'Avocats, de Marchands et des Gouvernants de la ville et de la campagne.
29 jan—6f

CANDIES LAFAYETTE.

Elle-Orléans, le 27 janvier 1879.—Les Candies Lafayette sont prêtes de se rendre à leur arsenal, le JEUDI 30 du courant à 7 h. 1/2 précises du soir pour procéder aux élections générales.

Les personnes qui désirent faire partie de cette organisation sont invitées à se présenter avant l'élection.

Par ordre du capitaine, LÉON FALAR.
Le sergent-major, G. ROUÉ.
29jan—2f

Dentistes.

150.....CANAL.....150
DENTS ARTIFICIELLES
Les meilleures et les moins coûteuses de la ville, montées sur or, argent, caoutchouc et celluloïde.
Dents naturelles cariées
Nettoyées et plombées de manière à les faire servir pendant des années.
Extraction de dents complètement sans douleur.
Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.
Venez examiner nos dentiers-modèles, chez lesquels nous méritent pour les meilleures dents artificielles et nos diplôme du "Pennsylvania College."
C. F. BALDENY,
150 Canal, près Bienville.

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 - - - DAUPHINE - - - 191
Entre Ste-Anne et Bienvenue.
19janv—1mDMarV

E. TELLE,
DENTISTE.
263 - - - - CANAL - - - - 263
Près Marais.
24 déc—2m DMarJ.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21janv 2m D Ma J

JAMES S. KNAPP, D. D. S.
Au même endroit, 15 rue Bienville.
Aucune pression de matière des dents artificielles sur de vieilles racines, de faire toute espèce d'opération, sans douleur ni souffrance, ni de mettre des choses extraordinaires sur la palpe.
Travaux solides, substantiels et durables dans toutes les branches de l'art de dentiste. Guérison des gencives malades et des abcès. Conditions raisonnables pour les meilleurs travaux.
Les pauvres gens seront traités gratis pour des extractions de dents et d'autres courtes opérations chirurgicales, tous les lundis, mercredis et vendredis de matin et les mercredis de 4 à 5 heures.
Pas de rapports avec d'autres bureaux que celui de la Rue Bienville No 15.
16 jan—6m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, inséparablement après 16 dites opérations l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans la bouche et leur ure.
Pour de malade antiséptiques.

DENTAL PLACE.
19 . Esplanade . . 19
C. C. LYON,
DENTISTE
A repris l'exercice de sa profession.
15janv—3m

Central Drug Store.
(PHARMACIE CENTRALE,)
Coin Dauphine et Bienville, So District
FORMULES EXECUTÉES AVEC SOIN LA NUIT COMME LE JOUR.
17 janv—1m. DMerV.

BAUME PECTORAL
AUX NAVETS INDIENS.
Le Baume pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les toux, les maux de gorge et généralement toutes les maladies de poitrine des voies respiratoires.
Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les toux nocturnes.
Il est dans la coquelucche qu'il soulage d'une manière remarquable. Prix : 1 dollar.
Préparé et à vendre par
E. LAPLACE, Pharmacien,
22 et 24 rue des Champs-Elysées.
En gros les principales pharmacies de la ville et de la campagne.
4janv—1m

Cigares.

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE....434
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock : environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares excellents à 6 la douzaine et au détail.
23 janv—1m—D M J.

MAGI & MIRANDA,
IMPORTATEURS DE
Cigares de la Havane
Grand et magnifique assortiment de cigares des marques suivantes :
CABANA, MAJAGUA, ESCEPCION, Flor del Fumar, Villar-Villar, Reserva, Pedro Murias, Morales, Revenda, Rodrigues, etc., etc.
A vendre aux plus bas prix du marché, par
MAGI & MIRANDA,
Coin rue de Chartres et Ste-Claude et Rue Ste-Anne.
Cigares.

F. RÉMI.
Marchand de Meubles,
129.....Chartres.....129
Près St-Louis.
A TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Meubles en bois noyer, bois de rose et acajou. Qu'il vend aux prix les plus réduits.
Il s'occupe aussi du déménagement.
29 jan—1mr—D Ma J

Demande de Nourrice.
On demande une Nourrice ayant un jeune lait et pouvant [illegible] de bonnes recommandations. On préfère à une nourrice [illegible] rue Kerlérec entre Amour et Delaide, No 67.
29jan—3f

AVIS SPÉCIAL.
A partir de samedi, 1er février, les trains sur la ligne d'embranchement de Thibodaux, commencent leur service allant et retour de Thibodaux, au relient sur trains du chemin principal à la Terrebonne Station. Les expéditeurs voudront bien marquer leur fret à destination de Thibodaux via chemin d'embranchement (Branch Rail Road).
C. A. WRITNEY & CO.,
Directeurs.
29janv—4f

MOKANNE.
J'OFFRIRAI très prochainement, pour la première fois ici, une liqueur hygiénique qu'agréable à prendre, et d'une efficacité certaine dans les affections que je vais dire. Fondant lorsque, à Hôtel Dieu, à Bretonneau, à Meyenet, cette liqueur a complètement abolies, les meilleurs résultats chez les malades à qui je l'ai prescrite. Je lui ai donné le nom de Mokanne, et vous la trouverez aux deux bouteilles de pain hygiénique le mercredi.
Dépuratives de l'estomac et des intestins ;
Digestives à peu près nulles de mal [illegible] ;
Prescription générale et [illegible] de sol intact ;
Utilisées à la suite d'une longue [illegible] et de l'usage [illegible] ;
Ravages par les vers [illegible] chez les enfants ;
Dérangements [illegible] ;
Dérangements [illegible] ;
Dérangements [illegible]